



Association culturelle et d'études de Joigny

Bulletin d'adhésion - Association culturelle et d'études de Joigny

6 Place du Général Valet 89300 JOIGNY

Tél. : **03 86 62 28 00** (répondeur)

Site internet : www.association-culturelle-joigny.fr

e-mail: contact@association-culturelle-joigny.fr

L'adhésion à l'association culturelle et d'études de Joigny donne droit au bulletin annuel, *L'Echo de Joigny*, et comprend l'assurance lors des activités (ateliers, sorties culturelles...).

La cotisation individuelle pour l'année 2018 reste fixée à 20 € ; la cotisation couple à 25 €.

Vous pouvez aussi être membre bienfaiteur à partir de 35 €

Coupon à compléter et à retourner avec votre règlement à l'A.C.E.J.

Madame (et/ou) Monsieur (*rayez la mention inutile*)

Prénom et Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

Date _____ Signature :

Et je joins un chèque de €, correspondant à ma cotisation de l'année civile en cours

Bulletin d'inscription aux activités Arts plastiques de l'ACEJ

Les ateliers, comme l'association, fonctionnent sur l'année civile

Une activité peinture = 50 €, deux activités peinture : 50 + 30 = 80 €, à ajouter à la cotisation

Je m'inscris aux activités suivantes (*cochez la ou les cases de votre choix*) :

1 Peinture ou aquarelle : le lundi de 14 à 17 h -

2 Pastel : le mercredi, de 17 à 19 h

3 Peinture ou aquarelle : le jeudi, de 14 à 17 h -

Et je joins :

- un chèque correspondant à ma cotisation de l'année civile en cours

- un chèque correspondant à mon inscription aux ateliers peinture de l'année civile en cours, en complément de ma cotisation

Cotisation année en cours ou de membre bienfaiteur €	report
Atelier(s) peinture €	
Total €	